
[Imprimer](#)

Déclaration commune de solidarité: le BTP signe une charte de "bonnes pratiques"

Image

Afin que la filière de la construction franchisse le cap de la crise inflationniste actuelle, 11 organisations du BTP viennent de s'engager, aux côtés de l'Etat, à respecter plusieurs *"bonnes pratiques contractuelles et commerciales"*

Parmi les bonnes pratiques sur lesquelles la filière BTP s'engage, il s'agit notamment de donner une information fiable sur les perspectives d'approvisionnement en matières premières, de justifier les hausses de prix aux clients, ou d'éviter des augmentations de prix de dernière minute.

Retrouvez ci dessous la liste des signataires et le détail de ces bonnes pratiques

[File](#)

[15--DOSSIER-DE-PRESSE-LES-ACTEURS-DU-BATIMENT-ET-DES-TRAVAUX-PUBLICS-SIGNENT-UNE-DECLARATION-DE-SOLIDARITE-DE-LA-FILIERE_0.pdf \(2.67 Mo\)](#)